

## SOMMAIRE

**3** De l'antisyndicalisme  
primaire au regard  
critique, Richard Turmel

**4** Nous ne travaillons pas  
32½ heures par semaine  
Richard Crépeau



**5** Faire avancer la cause  
de l'éducation  
Entrevue avec Flavie Achard

**6** Département de  
mathématiques  
Sébastien Manka

**8** Défense collective vs  
chacun pour soi  
Louiselle Huppé

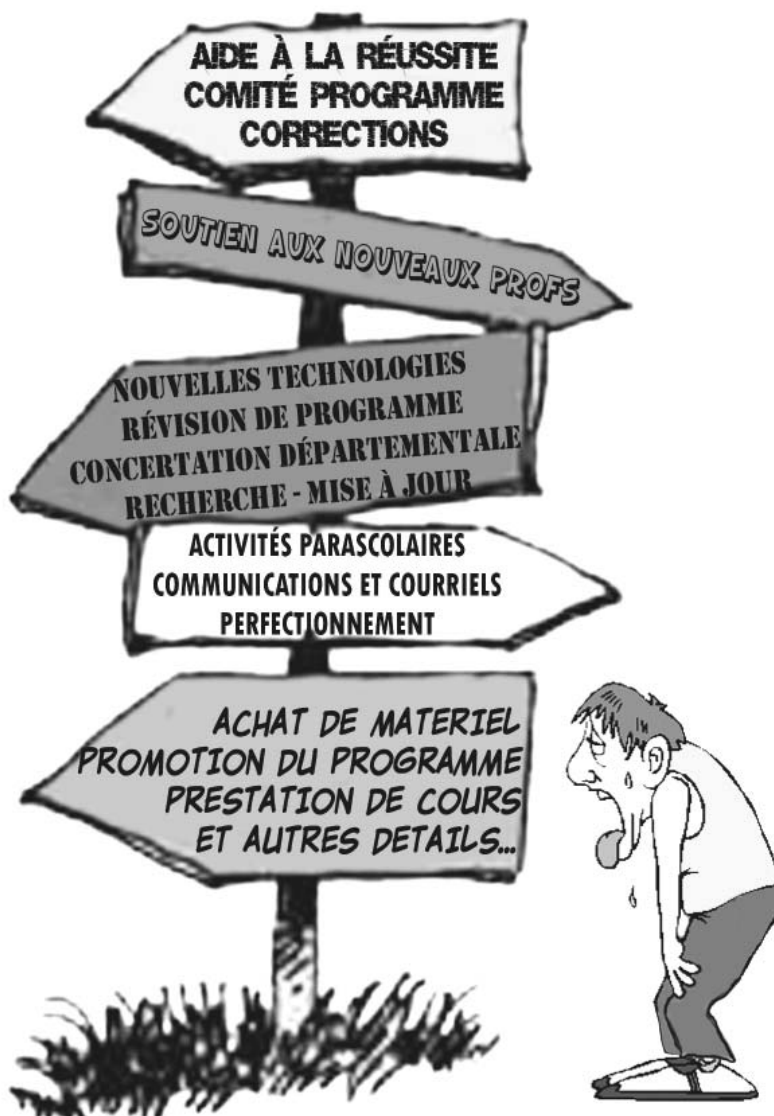
**9** Les cotisations syndicales  
Michel Duchesne

**10** Jeune et syndicaliste  
Karine L'Ecuyer

**11** La féminisation au  
collège, Diane Brière

**12** Être ou ne pas être  
syndiqué-e ?  
Sonia Labrecque

## Numéro spécial sur le syndicalisme



Montage : Sonia Labrecque

## « Les unions qu'ossa donne ? »

« Les unions qu'ossa donne ? » \*

**Tout ce que vous avez toujours voulu savoir sur les syndicats sans jamais oser le demander**

MICHEL DUCHESNE, RESPONSABLE À L'INFORMATION

Plus du quart des effectifs du corps enseignant du collège Montmorency possède moins de cinq années d'ancienneté. Cela représente plus d'une centaine d'enseignantes et d'enseignants. Face à ces données, le comité d'information a jugé bon de vous proposer ce numéro, axé principalement sur le syndicalisme. L'objectif est de vous informer mais également de répondre aux questions que vous vous posez peut-être sans oser les demander. Pourquoi faire partie d'un syndicat? Quels avantages avons-nous à nous regrouper? À quoi servent nos cotisations? Peut-on être jeune et syndicaliste?

Tout le monde a déjà entendu les arguments de ceux et celles qui s'opposent à la présence des syndicats comme contrepoids au patronat. Ces arguments tiennent essentiellement au fait que les syndicats défendent des gens qui ne le méritent pas, que les cotisations sont trop élevées (1,8% de notre salaire brut) et que trop souvent, les syndicats ne cherchent qu'à s'opposer pour s'opposer, souvent sans fondement. Nous croyons que la réalité est plus nuancée et c'est ce que nous tenterons de vous démontrer dans ce numéro. Bien sûr, un syndicat est une organisation humaine, avec tout ce que cela comporte d'imperfections. Cependant, j'en suis à ma première année à l'exécutif et les gens que j'ai rencontrés depuis mon élection au poste de responsable à l'information m'ont convaincu que la bonne volonté et les préoccupations liées à notre profession et à la qualité de notre travail sont dominantes pour toutes les personnes, très nombreuses, qui s'impliquent dans la vie syndicale. Aussi, j'ai réalisé combien la participation des différents membres de notre syndicat au fonctionnement des divers centres de décision du collège est fondamentale. Sans cette participation et cette implication, l'administration ne serait pas en mesure de faire progresser tous les dossiers avec la même qualité.

Les articles que plusieurs membres ont pondus touchent à différents aspects de notre réalité. Richard Turmel essaie de comprendre l'antisindicalisme qui a cours dans les médias et il tente de nous convaincre du fait que, face à la crise profonde que nous vivons, les syndicats font désormais partie de la solution (p. 3). La vie syndicale n'est pas que locale et corporatiste, comme nous le raconte Flavie Achard dans une entrevue sur son rôle de responsable du dossier de l'éducation au Conseil central du Montréal métropolitain (p. 5). Pour convaincre les gens qui doutent de l'importance des syndicats, Louiselle Huppé nous explique la force que représentent les organisations syndicales au sein du réseau d'enseignement (p. 8). Karine L'Ecuyer n'aime pas l'étiquette «jeune» qu'on accole pour tout et pour rien à la relève. Par contre, elle assume beaucoup d'autres étiquettes, dont celle de syndicaliste, et nous explique pourquoi en page 10.

Plus terre à terre, votre humble serviteur, explique à quoi servent nos cotisations syndicales (p. 9).

Et pour rester dans les chiffres, Richard Crépeau vient contredire la croyance populaire qui affirme que nous sommes payés pour 32,5 heures de travail par semaine. (p. 4). Pour clore ce dossier syndical, Sonia Labrecque nous explique, chiffres à l'appui, les avantages comparatifs qu'il y a à être syndiqué au Québec (p. 12).

L'Informo s'en voudrait de ne pas continuer la populaire série de présentations des départements. En vedette dans ce numéro, le Département de mathématiques, présenté par un des ses coordonnateurs, Sébastien Manka (p. 6). Et pour terminer, un article de Diane Brière, qui s'interroge sur les nouvelles règles de l'administration concernant l'emploi du genre féminin dans les communications. (p.11).

\* Tiré d'un monologue du même nom d'Yvon Deschamps.

**Réflexion suite à la conférence de la journée pédagogique :**

Si j'avais eu un cellulaire à 10 ans comme «tous les jeunes de la génération Y», il aurait eu l'air de ceci :



Une prof de la génération Y!

**L'INFORMO c'est vous!**

Le comité d'information attend vos articles en tout genre. Vous pouvez soumettre des textes d'opinion, des anecdotes et tranches de vie collégiale, des critiques de films ou de livres, des couvertures d'événements, des informations, des questions, des caricatures, etc.

Il suffit de déposer le tout au local syndical (C2518) ou par courrier électronique à : [syndens@cmontmorency.qc.ca](mailto:syndens@cmontmorency.qc.ca)

**La date de tombée du prochain numéro est fixée au 21 avril 2009.**

**Le comité d'information est composé de :**

- Flavie Achard
- Jean-Pierre Bibeau
- Jacques Dion
- Sonia Labrecque
- Karine L'Ecuyer
- Richard Turmel
- Michel Duchesne - responsable

**Infographie :**

- Lise Le Roux

Les opinions exprimées n'engagent que leur auteur-e.

Les syndicats, problème ou solution ?

## De l'antisyndicalisme primaire au regard critique



RICHARD TURMEL, CINÉMA ET COMMUNICATION

«Les syndicats ne sont pas un problème, ils font désormais partie de la solution» disait en substance le candidat Barak Obama lors de la récente campagne électorale qui l'a mené à la Maison Blanche.

C'est toute une rupture de ton par rapport à l'administration précédente. Rupture de ton également par rapport au discours sur la question syndicale ici même au Québec où pourtant le taux de syndicalisation (autour de 40%) demeure le plus élevé en Amérique du Nord. Notre espace médiatique semble effectivement occupé par une forme d'antisyndicalisme primaire. Surtout chez les *think tanks* néolibéraux comme l'Institut économique de Montréal<sup>1</sup> ou à l'intérieur des pages des grands quotidiens tels *La Presse* de l'empire médiatique Gesca<sup>2</sup> et *Quebecor*<sup>3</sup> qui a mis ses employés du *Journal de Montréal* en lock-out et refuse de négocier avec eux. Dans ces milieux, on laisse entendre que le haut taux de syndicalisation mine la création d'emplois et nuit à la production de la richesse. Ces mêmes idéologues qui souhaitent abolir les syndicats et parfois même la notion de salaire minimum, laissent aussi croire que si les patrons s'enrichissent, cette richesse rejaillira nécessairement sur toutes les couches de la société comme par magie. Le moins que l'on puisse dire c'est que la magie n'a pas marqué la réalité des années 90 et 2000. Les patrons nord-américains qui gagnaient autrefois 20 fois le salaire de leurs ouvriers gagnent désormais près de 300 fois ce salaire<sup>4</sup>. Mais lorsque ces patrons sont touchés par la crise que leur avidité a contribué à créer, ils osent demander à ces mêmes ouvriers et autres contribuables, par le biais de l'État, de leur venir en aide.

Plus près de nous, au collège Montmorency, l'image des syndicats semble aussi passablement ternie. Ayant eu récemment le privilège de siéger à l'exécutif du SEECM, j'ai pu constater le poids des préjugés qui persistent. Certains sont parfois très délirants, par exemple : «le syndicat défend les dictatures communistes, le syndicat est contre la divergence de points de vue, le syndicat appuie des mouvements terroristes et s'occupe plus de la Palestine que de nos assurances collectives, le syndicat est une succursale de Québec Solidaire, etc. » Or il n'est pas nécessaire d'être philosophe patenté pour réaliser que le syndicat est d'abord constitué de l'ensemble de ses quelque 500 membres et que les cinq élus qui siègent à son exécutif ne constituent pas un bloc de pensée monolithique. Bien sûr que notre syndicat est loin d'être parfait et c'est pourquoi les critiques constructives y sont accueillies comme autant d'outils d'amélioration. Mais encore faut-il que ces critiques ne prennent pas la forme de dénonciations aveugles véhiculant des faussetés.

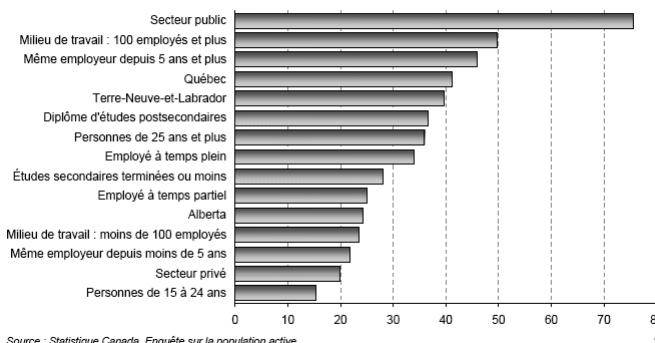
Lors de mon passage à l'exécutif du SEECM, j'ai pu constater l'ampleur du travail fourni par les *syndicaux* surtout en matière de cogestion du collège. Il s'accomplit par une participation active et constructive aux différentes instances (commission des études, comité des relations de travail, conseil d'administration, etc.), par des

rencontres de concertation avec différents gestionnaires sur des dossiers ponctuels ou par l'aide et l'accompagnement qui sont offerts aux membres éprouvant des difficultés de toutes sortes.

En fait, je suis de plus en plus étonné du décalage qu'il y a entre la perception de l'action du syndicat (bloquer la machine, s'opposer à tout, défendre l'incompétence, etc.) et la réalité vérifiable de cette action. À titre d'exemple, tous les départements reçoivent les procès-verbaux de la commission des études et sont à même de constater que les votes y sont presque toujours unanimes même si, sur les vingt membres de la commission, onze sont membres du syndicat des enseignantes et enseignants. Les points de vue syndicaux et patronaux y sont discutés de façon constructive afin d'être intégrés dans les propositions mises sur la table.<sup>5</sup> Mais, j'en conviens, il est plus facile et amusant de nourrir des préjugés dans une discussion de corridor que de quérir une information juste notamment par la lecture de documents qui peuvent paraître arides. On peut aussi comprendre que certains-es préfèrent des récits fictifs à une réalité documentée qui risque de tempérer leur plaisir d'échanger des idées convenues.

La démocratie syndicale paraît souvent lourde. La prochaine ronde de négociations pour le renouvellement des conventions collectives en offre un bel exemple. Déjà, des membres de l'exécutif de la FNEEQ (la Fédération nationale des enseignantes et enseignants du Québec dont notre syndicat est membre) font le tour des assemblées générales afin de recueillir des suggestions et de mettre en commun des revendications, des idées. Certaines de ces idées seront débattues aux différentes instances

Graphique 64 : Taux de syndicalisation selon certaines caractéristiques des emplois et des employés, 2003



(regroupement cégep, conseil fédéral) de la fédération alors que certaines seront mises en commun avec celles des autres syndicats membres de la CSN. La centrale devra ensuite harmoniser certaines de ses demandes avec celles des autres grandes centrales syndicales (FTQ, CSQ, FIIQ, etc.) L'avantage de cette façon de faire est dans la force du nombre. Nous sommes plus forts ensemble qu'isolés. Le désavantage de cette façon de faire est que le membre de la base peut se sentir bien loin de ses représentants syndicaux. Surtout s'il ne participe pas aux assemblées générales.

Traditionnellement, on avait tendance à opposer deux types de syndicalisme. Celui de type anglo-saxon (surtout allemand et scandinave), plutôt réformiste et privilégiant la négociation au sommet entre salariés et patrons. Et celui des pays latins, qui se réclame d'une tradition d'inspiration révolutionnaire et qui exerce des moyens de pression allant jusqu'à la grève pour faire valoir ses revendications.

*Si elles peuvent expliquer certains traits caractéristiques, ces différences tendent cependant aujourd'hui à perdre de leur pertinence. Dans la plupart des pays occidentaux, en effet, les syndicats sont reconnus par les pouvoirs publics comme des partenaires privilégiés en matière sociale et comme des acteurs de la politique contractuelle. De ce fait, ils participent obligatoirement à l'élaboration du droit du travail d'origine conventionnelle (issu de la négociation collective) et sont fréquemment investis de missions de gestion.<sup>6</sup>*

Espérons qu'on puisse, au sortir des années Reagan-Bush, revenir à un peu plus de raison et considérer les syndicats comme faisant partie de la solution. Par ailleurs, puisque les fraudeurs ne sont pas tous du côté des patrons et puisque les erreurs et les manquements à la rigueur sont toujours possibles, il faut donc qu'il y ait place à des critiques nécessaires et fondées. Ainsi, nous pourrions sortir de l'antisindicalisme primaire tout en exerçant un nécessaire sens critique à l'intérieur même du mouvement

syndical. Les syndicats pourront alors continuer à contribuer à l'essor d'un monde meilleur et plus juste.

<sup>1</sup> L'IEDM (Institut économique de Montréal) est présidé par Mme Hélène Desmarais (épouse de M. Paul «Power Corporation» Desmarais). Cet organisme qui casse du sucre sur le dos des syndicats s'oppose à l'intervention de l'État en économie. Or ce même IEDM possède un numéro d'œuvre de bienfaisance de Revenu Canada (le 376185877 RR0001) afin de permettre aux entreprises qui participent à ses dîners-causeries de se faire rembourser 40% de la dépense par l'État.

<sup>2</sup> Gesca est la propriété de M. Paul «Power Corporation» Desmarais.

<sup>3</sup> L'empire Quebecor, dirigé par M. Pierre Karl Peladeau, est aussi propriétaire du réseau de télévision TVA, de plusieurs hebdomadaires régionaux, de magazines à potins, du Journal de Québec, etc.

<sup>4</sup> Le salaire des patrons atteindrait désormais 262 fois celui de l'employé selon [http://www.epi.org/economic\\_snapshots/entry/webfeatures\\_snapshots\\_20060621/](http://www.epi.org/economic_snapshots/entry/webfeatures_snapshots_20060621/)

<sup>5</sup> Il est à noter que le fonctionnement démocratique de la CÉ (qui fait des recommandations au CA) demeure toujours perfectible et qu'on y a parfois très peu de temps à consacrer aux enjeux importants.

<sup>6</sup> Encyclopédie Encarta. Microsoft Corporation 1993-2003. Article sur le syndicalisme.

Mise au point :

## Nous ne travaillons pas 32 ½ heures par semaine



RICHARD CRÉPEAU, RESPONSABLE À L'APPLICATION DE LA CONVENTION COLLECTIVE.

Quand on demande aux profs ce qu'ils voudraient voir changer par la prochaine négociation, il n'est pas rare d'entendre l'argument suivant : nous faisons beaucoup plus que 32 ½ heures par semaine; si on nous reconnaissait le nombre d'heures que nous faisons vraiment, notre salaire s'en trouverait nécessairement augmenté. Cette idée, bien qu'elle soit compréhensible, est toutefois erronée. Voyons pourquoi.

Il faut tout d'abord savoir que ce nombre de 32 ½ heures apparaît uniquement dans l'article sur les *Dispositions relatives à la disponibilité* (8-3.00) de la convention collective. Ce nombre désigne donc les heures de disponibilité qu'on doit assumer quand on est à temps complet. En d'autres

mots, il indique le nombre minimal d'heures de disponibilité (et non de présence au collège) qu'une enseignante ou un enseignant à temps complet doit fournir à l'employeur chaque semaine. Notez que cet article, même s'il reconnaît que l'enseignement proprement dit ne constitue qu'une partie du travail des enseignantes et des enseignants, n'a rien à dire sur la rémunération de quiconque est disponible 32 ½ heures (ou plus) par semaine<sup>1</sup>. Comment cela se fait-il?

Cela tient au fait que nous sommes payés sur une base annuelle, comme l'indique le tableau des échelles de traitement (Annexe VI-1). Quand on est employé à temps complet année, on obtient un salaire annuel

qui correspond à l'échelon qu'on a atteint et ce salaire est étalé sur 52 semaines. Quand on est engagé à temps partiel, on obtient une fraction de ce salaire (et l'on fournit une disponibilité proportionnelle) qui est étalé sur la durée du contrat. Ainsi, peu importe le nombre d'heures qu'on consacre à son travail et à la condition qu'on offre 32 ½ heures de disponibilité (ou la proportion appropriée au contrat à temps partiel), ce sont les échelles de traitement qui déterminent notre salaire.

Autrement dit, si on souhaite que notre salaire soit augmenté, il faut, non pas demander la reconnaissance formelle de nos véritables heures de disponibilité (ce qui ne nous donnerait rien du point de vue salarial), mais une augmentation annuelle de notre salaire en le comparant, par exemple, au salaire offert à la même catégorie d'emploi, ailleurs au Canada.

<sup>1</sup> Il pourrait toutefois avoir un rapport direct avec la rémunération de celui ou celle qui ne serait pas disponible pour 32 ½ heures...

## Entrevue avec Flavie Achard

## Faire avancer la cause de l'éducation



MICHEL DUCHESNE, RESPONSABLE À L'INFORMATION

**D**es membres de notre syndicat, en plus de participer à la vie syndicale locale, militent à d'autres paliers de la CSN, soit à la Fédération nationale des enseignantes et enseignants (la FNEEQ), soit au Conseil central du Montréal métropolitain (le CCMM). C'est le cas de Flavie Achard, enseignante en biologie, qui est responsable depuis plusieurs années du dossier de l'éducation au conseil central. *L'Informo* l'a rencontrée pour en savoir plus sur son travail militant.

**L'Informo :** Peux-tu situer le travail de la responsable de l'éducation au conseil central ?

**F.A. :** Le Front de lutte éducation a été mis sur pied par le congrès en 1995 alors que les États généraux sur l'éducation tenaient des audiences régionales. Le conseil central avait alors besoin d'un groupe de travail pour développer des positions régionales sur l'éducation. C'est l'un des mandats du conseil central que d'intervenir dans les dossiers dits politiques.

**L'Informo :** On pourrait penser que ce n'est pas là le rôle d'une organisation syndicale.

**F.A. :** La réflexion sur l'action politique syndicale date du milieu des années soixante alors que Marcel Pepin était président de la CSN. L'augmentation des prix et l'inflation très élevées en venaient à annuler les effets de la négociation des conventions collectives. Progressivement, on a pris conscience qu'il ne suffisait pas d'intervenir sur les conditions de travail. Il fallait également ouvrir un «deuxième front», celui des conditions de vie. La CSN, avec un mandat de son congrès, a alors commencé à revendiquer différentes améliorations sur les plans social et économique : mesures contre la pauvreté, politique de plein emploi, régimes de retraite, assurance-maladie, assurance-automobile, etc., sans oublier les revendications relatives au droit de vivre et de travailler en français.

**L'Informo :** Concrètement, que fait le comité éducation au conseil central ?

**F.A. :** On travaille sur des dossiers qui concernent tous les niveaux d'éducation, de la petite enfance jusqu'à l'université. Par exemple, en ce moment, il y a un débat concernant les enfants de quatre ans des milieux défavorisés à Montréal. Doit-on les envoyer en maternelle ou en CPE? Au niveau secondaire, c'est le décrochage scolaire qui est au cœur de nos travaux. En éducation supérieure, les projets de la ministre de l'Éducation, du Loisir et du Sport de modifications de la gouvernance des cégeps et des universités nous inquiètent grandement.

Le travail du comité se retrouve régulièrement en assemblée générale et dans le journal du conseil central. De cette façon, les syndiqué-es des autres secteurs saisissent mieux les enjeux en éducation. La démocratie s'en porte mieux, de même que la solidarité. Par exemple, ils nous ont appuyés dans notre lutte contre l'abolition

des cégeps ou, plus récemment, lors de la campagne pour la survie de l'UQAM.

**L'Informo :** Comment en es-tu venue à militer au conseil central?

**F.A. :** J'ai milité plusieurs années à la FNEEQ, que ce soit à l'exécutif, au bureau fédéral, au comité école et société ou au comité de négociation. Quand s'est présentée la possibilité d'occuper le poste de responsable du comité éducation au conseil central, j'ai vu là une occasion de mettre à profit mes compétences dans un nouveau contexte. Quand un syndiqué du secteur de la santé ou de la construction s'informe auprès de moi de la réforme de l'éducation ou du conflit à l'UQAM, je pense que mon travail n'est pas inutile et que je participe à faire avancer la cause de l'éducation.

**L'Informo :** Bravo Flavie pour ton implication dans la cause de l'éducation. Merci aussi de nous avoir expliqué ce que signifie «le deuxième front». Avec ta grande expérience, il est clair que tu sauras garder le fort et protéger les acquis dans le domaine de l'éducation tout en contribuant à l'avancement des nombreux dossiers nouveaux qui nous préoccupent. Souhaitons que nous pourrions donner une relève à ton travail à ce chapitre.

## LE CONSEIL CENTRAL DU MONTRÉAL MÉTROPOLITAIN (CCMM-CSN)

## Composition

Les syndicats CSN de tous les secteurs (santé, hôtellerie, construction, transport, éducation, communications, etc.) de l'île de Montréal et de Laval.

## Instances

- L'exécutif : cinq personnes
- Le conseil syndical : composé de l'exécutif et des 10 responsables de dossiers appelés «fronts de lutte» : santé-sécurité, condition féminine, droit au travail, jeunes, gais et lesbiennes, éducation, santé, immigration, solidarité internationale, environnement. Chacun des responsables des fronts de lutte est appuyé par un comité de travail.
- L'assemblée générale : se tient une fois par mois; chaque syndicat y est représenté par un ou une délégué-e (ou plus selon la taille du syndicat).
- Le congrès : une fois tous les trois ans

## Mandats

- Appuyer les syndicats en conflit et développer la solidarité régionale avec d'autres syndicats et d'autres groupes
- Donner de la formation syndicale (trésorerie, santé-sécurité, condition féminine, etc.)
- Intervenir régionalement dans les dossiers politiques (chômage, pauvreté, logement, transport, solidarité internationale, santé, éducation, etc.)

## Quelques confidences

## Département de mathématiques



SÉBASTIEN MANKA

Je ne sais pas pour vous, mais en ce qui me concerne, j'ai souvent eu des professeurs de maths «spéciaux». Au secondaire, il y en a un qui s'assoit sur sa chaise sur son bureau en nous expliquant que lorsque qu'il était assis sur son balcon au deuxième étage (ce qui expliquait sa cabriole) il regardait les filles passer avec un angle de dépression de... En fait, il n'était pas si fou que je le croyais à l'époque puisque j'ai toujours su distinguer angle de dépression et angle d'élévation!

Finalement, j'ai compris (à la fin de ma maîtrise) que tous les mathématiciens n'étaient pas complètement fous si vous mettez de côté leur passion pour les mathématiques, leur amour des problèmes, le désir d'inconnu, le plaisir de rencontrer une situation a priori non résoluble, la soif d'énigme, etc.

Oui, il est possible que nous nous émerveillions devant un beau problème bien posé... et c'est vrai que la satisfaction de résoudre un tel problème n'a pas d'égal, sauf peut-être de voir cette étincelle dans les yeux des étudiants lorsqu'ils résolvent le problème à leur tour... D'ailleurs, je saute les détails reliés à cette autre passion (l'enseignement) puisque vous connaissez déjà l'histoire.

Et c'est pourquoi (j'ai l'impression que je vais aboutir là) j'ai choisi de vous présenter les gens du département sous un angle plus personnel que professionnel. Je vous ai fait un (très bref) portrait d'un enseignant en mathématiques. Si vous vous posez des questions du type «mais quels cours donne-t-elle?», je vous invite à visiter la page web de notre département. Si vous voulez savoir quelles sont les différentes stratégies pédagogiques utilisées, je vous invite à utiliser les informations (que je vais vous confier dans un instant) comme entrée en matière d'une conversation que vous pourrez ensuite rediriger sur le sujet qui vous préoccupe.

Je vais vous présenter les gens par ordre d'ancienneté. Ainsi quelqu'un pourrait suivre les descriptions d'enseignants en utilisant la liste d'ancienneté. C'est la principale utilité que j'ai trouvée à cette liste. De plus, cela peut servir de complément d'information plus ou moins précis sur la scolarité, l'expérience, l'ancienneté et le statut de chacun.

J'ai demandé à tout le monde de me donner un détail de sa vie (qu'il est possible de partager). Je vous le relaterai en l'accompagnant d'un commentaire personnel.



**Yolande Figoli** : C'est une femme pleine de vie avec un sens de l'humour désarmant. Elle aime marcher et... marcher. N'importe où pourvu que ça soit à l'air libre! Surtout pas de souterrain ou de centre d'achat. Elle adore aussi nager. Vous devinez où...



**Madeleine Taschereau** : C'est drôle de croiser Madeleine et de discuter, elle est toujours prête à rigoler de toutes sortes de choses... Elle adore le vélo et les voyages. En fait, c'est une

grande cyclotouriste. De la Nouvelle-Écosse en passant par l'Autriche et la France, elle part des semaines avec son vélo.



**Lise Quenneville** : S'étant impliquée tout au long de sa carrière dans toutes sortes de dossiers au collège elle est, entre autres, une source précieuse de renseignements utiles. Elle se plaît en plein air : randonnée avec son mari et avec ses enfants lorsqu'ils le peuvent, une belle marche avec son chien (golden), marcher dans la forêt, voilà des activités qui la rendent sereine.



**Robert Dufour** : J'adore discuter avec lui. Que ce soit de statistiques (Ph. D. en Statistiques), de mathématiques ou encore mieux pour déconner il est un collègue plus qu'agréable. Il est passionné par l'infini et par l'astrophysique. Lorsqu'il est sur terre, il s'intéresse à la rénovation et à la décoration résidentielle. Une autre particularité : il est très, très critique envers les inepties du genre : astrologie, numérologie, etc.



**Jacques Marion** : Toujours de bonne humeur, il est très habile avec les logiciels de calcul symbolique que nous enseignons. Il est aussi extrêmement articulé dans ses interventions. Sa passion : les chats. Il en a eu jusqu'à quatre en même temps. Pour ceux qui ne comprennent pas, adoptez un petit chaton et on s'en reparle!



**Chantal Bourdon** : C'est son cours d'algèbre qui m'a fait choisir les mathématiques plutôt que la biologie en 1996. Elle adore jardiner, jouer dans la terre et les fleurs. Elle fabrique aussi des cartes de souhaits à partir de ses fleurs séchées. Lorsque nous soulignons un événement, la carte vient d'elle.



**Guy Brousseau** : Il adore donner les cours de statistiques, une matière qu'il aime beaucoup. C'est un passionné de hockey, je sais déjà comment la conversation va tourner si je le croise le lendemain d'un match. Il joue dans une ligue le soir. Il est d'ailleurs à l'origine de la ligue de hockey du collège dans laquelle il a joué durant un bon nombre d'années (il y tenait aussi les statistiques...) À son bureau, on peut voir une photo de son petit garçon arborant les couleurs du CH.



**Raymonde Lavoie** : Ma collègue de bureau a toujours une gâterie pour mes enfants. Je la considère comme une très bonne mathématicienne. Elle a encore des réflexes de précaire puisqu'elle l'est restée 75 ans (j'exagère à peine). Elle a deux grandes passions : les chats et le hockey (sauf Kovalev).

**Edward Valentine** : Il est très actif en renouvellement de méthodes d'enseignement des mathématiques. De plus, il réfléchit beaucoup sur l'importance des mathématiques et de la statistique dans la formation générale. Il assiste à des conférences et lit énormément sur la question. Un sourire d'enfant le fait fondre ! Un jour il sera un grand-père comblé.



**Yves Landriault** : Toujours à son affaire, il est relativement discret... sauf lorsqu'il débarque avec son vélo et ses souliers qui claquent sur le plancher. C'est en effet un passionné de vélo. Verdun-Laval (sauf en hiver), matin et soir. Rien de surprenant si en allant camper, disons à St-Gabriel, vous le voyez débarquer avec son vélo.



**Robert Bilinski** : Un autre collègue de bureau. Nous parlons souvent de mathématiques au sens large. Malgré le fait qu'il soit père de trois enfants, il trouve le temps de s'impliquer dans toutes sortes d'associations mathématiques comme la SMC et l'AMQ. Il adore les concours mathématiques (il a déjà participé à des concours de niveau international). Il est aussi poète à ses heures.



**Mélanie Odierna** : Nous nous connaissons bien puisque nous avons joué au Ultimate Frisbee dans la même équipe durant plusieurs saisons. C'est toujours une de ses passions avec le vélo-cardio. En fait, si la description d'une activité contient le mot sport, Mélanie risque d'être partante.

**Hughes Boulanger** : Nous sommes d'excellents amis depuis longtemps. Il était mon coéquipier de prédilection au Frisbee (la même équipe que Mélanie). Sa passion



ultime : ses deux garçons. Passionné de musique, de Beatles, nous jouons ensemble avec un ami. Moi à la basse, Hughes à la guitare ou à la batterie. Si c'est à la batterie, c'est que ça va vraiment déplacer de l'air. Un *jam* sans sang sur les mains... ce n'est pas un *jam*.



**Dominic Boire** : Mon partenaire à la coordination, Dominic m'a formé à la coordination départementale. Rien de mieux qu'une bonne crise de fou rire pour gérer le surplus de travail. Guitariste, père d'un garçon, je croyais qu'il se passionnait pour les déménagements à le voir aller. Il a une passion bien particulière : les montagnes russes. Faire un voyage pour aller essayer telle ou telle grande montagne russe semble un plan parfait pour lui.



**Éric Gaul** : Dur d'oublier que c'est un gars de famille (il a quatre enfants). De plus, il chante comme ténor dans le *NoctuArt*. Ses collègues de bureau le considèrent un peu comme un bourreau de travail. Il s'implique à plusieurs niveaux au collège et travaille sans compter ses heures. Toujours en mouvement, il faut que ça bouge pour Éric.



**Nabil Ayoub** : Compagnons de mathématiques, nous avons étudié l'analyse complexe ensemble avec le même directeur de recherche et travaillé comme démonstrateurs pour les mêmes cours. Il adore jouer aux échecs et aux cartes. De plus, il aime voyager que ce soit pour aller voir sa mère au Liban ou pour visiter d'autres membres de sa famille ailleurs. Nous parlons souvent du plaisir d'avoir une petite fille.



**Jean-Philippe Samson** : Voici mon frère mathématique : nous avons fait tous nos cours de deuxième cycle ensemble, nous avons le même directeur et nous nous présentions nos travaux régulièrement. Nous avons

énormément ri pendant ces années. C'est un écrivain de nouvelles lorsqu'il a le temps. C'est suite à des ateliers de création littéraire qu'il a su qu'il aimait vraiment cela. Ses nouvelles sont très divertissantes.



**Bianca Abbandonato** : Souriante et amusante... Nous avons en commun l'amour du plein air. Rien de mieux pour s'évader du collège en pensée que de discuter de nos dernières aventures en expédition. En plus du plein air, elle aime voyager et danser.



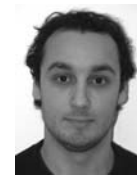
**Magalie Pagé** : Très énergique (après 8h15), vivante et engagée; il ne faut pas se fier au format. Elle est une adepte de musique classique. Elle chante d'ailleurs comme alto dans le *NoctuArt*, ce groupe formé de huit personnes (vous en connaissez deux maintenant). Elle adore aussi cuisiner.



**Issa Lizon** : Toujours calme, il semble inébranlable. Il est maintenant un spécialiste de nos cours de logiciels après les avoir donnés à répétition. Issa est un sportif, du mur de grimpe au gym, ses bras en disent long sur ses activités. Il joue aussi de la guitare flamenco!



**François Strasbourg** : Collègue très sympathique, avec qui il est très facile d'éclater de rire, il a une vie peu tranquille avec ses deux enfants, son chien, ses deux chats et sa tortue. Il aime faire toutes sortes de choses (par exemple aller au cinéma) mais ça ne veut pas dire qu'il a le temps de les faire. Comme il vient de s'installer à la campagne, son nouveau passe-temps est de s'habituer à la tranquillité!



**Étienne Dauphin** : Bons amis depuis les bonnes vieilles années du Bac, nous avons passé bon nombre de (bons) moments ensemble. J'aime bien discuter avec lui, que ça soit de politique, d'enseignement ou encore de sport. C'est un grand sportif qui a fait les championnats canadiens de ballon-balai.

Et depuis que je le connais, il entraîne des équipes. C'est aussi un joueur de Go.



**Jean-Claude Cayer :** Il en est à sa première session à temps plein au collège. Il est, comme vous le devinez, très affairé. Il est passionné par son nouveau travail et trouve que, lorsqu'il calcule son salaire à l'heure, 2\$/heure ce n'est pas gros! Bon j'exagère un peu, mais vous voyez le principe. Il aime la musique,

les jeux vidéo, jouer de la guitare (du québécois comme les Cowboys Fringants).



**Ivan Constantineau :** Très énergique et blagueur, il a enseigné quelques (plusieurs!) années à l'université comme chargé de cours en plus de faire de la recherche. C'est sa deuxième session au collège. Ex-joueur d'échecs, il se concentre maintenant sur des luttes syndicales, tient à dénoncer les

abus et étudie les causes et effets de la crise économique. En sa présence, le choix de termes tels que néolibéralisme peut apporter du piquant à la conversation!

En ce qui me concerne, vous en savez déjà pas mal par mes commentaires... pour le reste on s'en reparle de vive voix. J'espère que vous utiliserez les informations avec adresse afin d'engager une conversation qui s'avérera assurément intéressante !

Pourquoi le syndicalisme reste-t-il important de nos jours?

## Choisir la défense collective plutôt que le chacun pour soi



LOUISELLE HUPPÉ, PRÉSIDENTE DU SEECM

### La nécessité d'un syndicalisme enseignant lié à l'ensemble des autres groupes syndiqués et des groupes sociaux

Le regroupement dans un syndicat est la seule véritable force collective des enseignantes et enseignants. Toute l'histoire des luttes pour l'amélioration du réseau d'enseignement montre l'importance des organisations syndicales. Il faut être conscient du fait que même si l'éducation est un important service à la population, la défense des conditions dans lesquelles le personnel enseignant rend ce service est loin d'être acquise. Il ne faut pas penser seulement aux conditions salariales et de travail; il faut aussi défendre l'autonomie professionnelle et la liberté pédagogique.

### La nécessité d'un syndicalisme engagé dans la société

Nous ne pouvons pas compter pouvoir défendre nos droits dans une société qui ne serait pas démocratique, libre et ouverte. Les syndicats ont souvent été porteurs de revendications visant la démocratisation de la société et le développement de mesures sociales, en santé ou en éducation. Ils sont aussi une ligne de défense importante empêchant le recul des acquis sociaux. Les syndicats ont toujours été des facteurs de développement social et il est important qu'ils puissent continuer à assumer ce rôle

si nous voulons que la société québécoise continue à progresser. Les pays qui ont un taux de syndicalisation plus élevé ont tendance à avoir un meilleur partage de la richesse, des écarts de revenu moindres et une classe moyenne qui soutient la vie démocratique.

### La nécessité d'un militantisme syndical

Il est important que tous les membres se rappellent que le syndicat ce n'est pas seulement l'exécutif. Un syndicat a la force que ses membres lui donnent par leur implication. Un syndicat qui peut compter sur des militantes et des militants actifs et intéressés aura plus de chances de faire valoir ses revendications auprès de l'administration locale et durant les périodes de négociation. La participation des membres permet à la démocratie syndicale, basée sur le principe de mandats octroyés en assemblée, de mieux fonctionner. Une participation régulière des membres crée dans le milieu de travail un sentiment de solidarité qui permet au syndicat de mieux jouer son rôle et elle permet de développer un climat de travail plus ouvert, plus libre.

Participer à la vie de son syndicat c'est aussi un moyen de mieux comprendre notre rôle d'enseignant et notre place dans un système qui, de l'extérieur, semble parfois si compliqué.

### La nécessité d'un regroupement des groupes syndiqués de la fonction publique et parapublique

Un regroupement des forces s'impose si nous voulons une négociation plus réussie que la dernière. La situation ne sera pas facile: en temps de crise économique et de renouvellement du personnel – plus du quart de nos membres n'était pas là lors de la dernière période de négociation. Ces nouveaux enseignants et enseignantes n'ont pas l'expérience de la négociation. C'est une situation inédite dont nous ne pouvons pas savoir si elle sera favorable ou problématique. Quoi qu'il en soit, il est certain que nous devons travailler à faire de la consultation, de l'information et de la sensibilisation: bref, de la mobilisation.





## Les cotisations syndicales

## Un tiens vaut mieux que deux tu l'auras

MICHEL DUCHESNE, RESPONSABLE À L'INFORMATION

Le Syndicat des enseignantes et enseignants du cégep Montmorency (SEECM) a 37 ans. Sa santé financière est au beau fixe, puisqu'il n'a aucune dette. C'est un exploit en ces temps de crise, de déficit et de gestion débridée des biens publics. De plus, nos contributions servent à soutenir plus de 30 organismes, locaux, nationaux et internationaux, puisqu'un pour cent (1%) de nos cotisations est dédié à des causes allant de l'éducation à l'appui aux syndicats en conflit, à l'action sociale et communautaire en passant par les journaux alternatifs et la solidarité internationale.

La vie démocratique de notre syndicat est également très saine. Au moins six assemblées générales se tiennent chaque année. Ces assemblées confient au comité exécutif le mandat d'appliquer les propositions votées par la majorité des membres présents. Plus de 40 enseignantes et enseignants participent activement à six comités paritaires (patronal - syndical) et 11 comités syndicaux. Ces personnes s'impliquent bénévolement, sans compter les heures, et font fonctionner le comité des relations de travail, la commission des études, le comité de perfectionnement, le comité santé-sécurité au travail, le comité contre la violence et le harcèlement psychologique et le programme d'aide au personnel. Les autres s'impliquent à l'information, dans les questions touchant les femmes, les finances, la précarité, les dons de solidarité, la solidarité internationale, les assurances et le régime de retraite, l'environnement et les statuts et règlements. D'autres encore nous représentent à la FNEEQ ou au Conseil central du Montréal métropolitain. Quand on sait que notre système politique est basé sur une consultation de la population à tous les quatre ou cinq ans et que, par la suite, le gouvernement élu n'a plus aucune obligation de consulter les électeurs, c'est dire combien notre démocratie syndicale est riche et nourrie des préoccupations et des intérêts des membres de la base.

Au plan local, nos cotisations servent non seulement à garder ces structures vivantes et actives, mais elles servent aussi à réunir les membres à l'occasion de partys de fin de session, qui attirent plus de 200 membres à chaque occasion et qui sont des moments uniques de rencontre et de partage. Les cotisations servent également à libérer cinq enseignantes et enseignants d'une partie de leur tâche (40 à 70%) pour s'occuper de la gestion interne du syndicat (présidence, relations de travail, information, trésorerie, secrétariat).

Les dépenses afférentes à l'information syndicale sont aussi payées par nos cotisations. Nous publions en moyenne six numéros de *L'Informo* par année. Une vingtaine d'enseignantes et d'enseignants y ont collaboré cette année en soumettant des articles consacrés à des sujets pédagogiques, syndicaux, politiques ou autres. De plus, trois départements nous ont présenté, en cours d'année, un véritable portrait de famille.

Sur le plan national, nos cotisations servent d'abord et avant tout à assurer la défense de nos droits en tant que travailleurs. Cette défense est assurée par la CSN, la FNEEQ et le Conseil central du Montréal métropolitain, par des pressions exercées à tous les niveaux pour garantir et protéger les intérêts des travailleuses et des travailleurs et par la négociation des meilleures conditions de travail possibles. Nous avons également en réserve des montants importants qui pourraient nous aider en cas de grève.

Finalement, quand on pense à la présence du syndicat des enseignant-es au collège Montmorency, on oublie souvent qu'il contribue activement à la bonne marche du collège en participant aux prises de décisions, que ce soit au conseil d'administration, à la commission des études, et en participant également aux travaux des différents comités mis sur pied par ces instances.

Alors, la prochaine fois que vous vous demanderez à quoi servent vos cotisations syndicales, rappelez-vous tout cela...

Il est rare de nos jours qu'une organisation qui regroupe près de 600 personnes puisse faire autant avec si peu de moyens et tout cela, sans s'endetter.



## Humour scolaire : Le professeur de chimie

Le professeur de chimie inscrit la formule  $\text{HNO}_3$  sur le tableau. Il interroge ensuite un élève :

- Que signifie cette formule ?
- Heu, je l'ai sur le bout de la langue, monsieur !
- Crachez-la tout de suite, c'est de l'acide nitrique.

## À l'agenda :

## Dates importantes

**7 avril** : Assemblée générale. Au B2349. De 13h à 15h. Un léger goûter sera servi à compter de 12h30.

**24 au 26 avril** : Forum social de Laval. Au collège Montmorency.

**28 avril** : Journée internationale de commémoration des personnes tuées ou blessées au travail.

**28 avril** : Assemblée générale. Au B1377. Élection des membres de l'exécutif pour l'année 2009-2010

**21 mai** : Assemblée générale. Au AA1007. Élection des membres des comités syndicaux pour l'année 2009-2010.

## Billet d'humeur

# Jeune et syndicaliste



KARINE L'ECUYER, MUSÉOLOGIE

«Les jeunes sont antisindicalistes», «Les jeunes ne veulent rien savoir de la chose syndicale», «Ils n'ont pas eu à se battre, alors ils ne voient pas à quoi servent les syndicats»... Beaucoup de lieux communs qui font tout de même leur chemin dans les esprits et qui sont peut-être à la source des curieux et nombreux «Pourquoi tu es syndicaliste?» que j'ai reçus de la part de militantes et militants syndicaux, dans les dernières années. À l'occasion d'un dossier sur le syndicalisme, mes collègues du comité d'information m'ont remis la question entre les mains... Alors voici un billet bien personnel qui explique que jeunesse et syndicalisme peuvent coexister!

Disons de prime abord que je ne milite pas sous l'étiquette «jeune». Je suis certainement militante, étudiante, travailleuse précaire, syndicaliste, progressiste, féministe... mais pas jeune! Pour moi, cette catégorisation n'arrive qu'à affubler certains groupes d'âge de généralisations abusives et à fausser les termes de bien des débats, par exemple en justifiant des écarts sociaux en les camouflant derrière un pseudo-conflit intergénérationnel. Finalement, avec tout le capital politique que tentent de se faire les différents partis sur le dos des jeunes, cette étiquette ne m'intéresse pas.

Mais je ne nierai tout de même pas que je suis jeune. Et que je suis syndicaliste. Dans ces conditions, je veux bien écrire ce billet, mais en racontant d'abord les débuts de ma militance.

Automne 2000 : réunion du G-20 au Sheraton de Montréal. Un huis clos, évidemment. Ce sont les directeurs des banques centrales de quelques pays qui s'ajoutent aux dirigeants des pays qui sont reconnus comme des puissances économiques. Ma première vraie manifestation. Et aussi, la première fois où, assise calmement dans la rue, je dois soudainement bondir et prendre mes jambes à mon cou parce qu'un cheval (et

le policier qui le chevauche) se trouve juste derrière moi, les pattes de devant au-dessus de ma tête, prêt à charger. Disons que ce cheval a mis en lumière un rapport de force plutôt asymétrique!

Ça, ce sont mes premières armes de militante. Ont suivi le Sommet des Amériques (ellipse dans le temps), puis la grève étudiante de 2005. À ce moment, je suis étudiante en sciences humaines à l'UQÀM. L'association étudiante dont je fais partie est membre de l'Association pour une solidarité syndicale étudiante (ASSÉ). Je suis donc membre d'un syndicat étudiant. Voyons ce qu'en dit l'Office québécois de la langue française :

«Ce qui distingue le syndicalisme étudiant des associations traditionnelles d'étudiants, c'est que celles-ci, tout en exerçant une fonction de représentation, étaient surtout des organisations de services, alors que le syndicalisme étudiant, tout en fournissant des services à ses membres, met l'accent sur la fonction de revendication au niveau des institutions d'enseignement et de l'État. C'est principalement par la revendication qu'il s'apparente au syndicalisme ouvrier.»<sup>1</sup>

Rapport de force, revendications, actions, défense des droits... les éléments essentiels pour contrer le discours dominant et rechercher la justice sociale. J'en suis. De plus, la démocratie participative qui a cours dans les assemblées générales est pour moi d'une grande importance.

À l'automne 2005, je

suis une toute nouvelle enseignante à Montmorency. Rappelons-nous par quoi s'est conclue cette session... un beau gros décret de nos conditions de travail, assorti d'une série de dispositions empêchant le droit de grève ainsi que les ralentissements de travail, actions concertées et autres gestes que le gouvernement a enfermé dans un même cadre.

Je participe aux journées de piquetage tout en me demandant ce qu'on pouvait bien avoir comme rapport de force. Quatre journées annoncées comme les seules journées de grève de l'automne et ce, dans la foulée d'une grève sociale avortée. Quel étrange moyen de pression...

L'histoire commence à se faire longue? Résumons : on comprend jusqu'ici que je suis militante, que j'ai intégré le syndicalisme enseignant par une participation à la grève mais que je me définissais déjà comme une syndicaliste. Mais encore!?

Au printemps 2006, Madeleine Ferland, qui était alors présidente du SEECM m'a demandé de me joindre à l'exécutif l'année suivante. J'accepte alors de me présenter au poste de secrétaire.

Pour avoir discuté à quelques reprises avec Madeleine, j'ai découvert une personne que je respecte. J'étais donc contente qu'elle me confie un travail dans lequel elle avait elle-même mis tant d'énergie. Par contre, au-delà de la confiance dont témoignait la demande, c'est plutôt par curiosité que j'ai accepté le poste. Pour comprendre ces grandes centrales et fédérations syndicales à l'endroit desquelles j'avais de sérieuses



Photo : Sonia Labrecque

réticences. Je suis de celles qui ont mal avalé, sur la question des 103 millions, la médiation d'Henri Massé entre le gouvernement et les fédérations étudiantes.

J'y vais donc en me disant que j'assumerai bien mon rôle mais que je tenterai aussi de comprendre ce syndicalisme de grandes structures.

Et mon rôle de secrétaire m'a amenée dans les différentes instances délibérantes de la FNEEQ, la Fédération des enseignantes et enseignants du Québec, une fédération de la CSN, dont nous sommes membres.

À mon grand étonnement, les débats n'étaient pas du tout teintés d'une approche corporatiste comme en témoignent les sujets : le rôle des profs dans la société, la gratuité scolaire, la Palestine, Oaxaca, la solidarité avec les autres travailleuses et travailleurs en conflit, les réflexions et remises en question de cette grève très limitée qui s'est terminée par un décret... Et aussi la défense constante des membres, oui, et je n'en nie pas l'importance.

Mais ce pour quoi je suis syndicaliste, c'est parce qu'il y a des réflexions, débats, actions et revendications visant à contrer le discours dominant et à obtenir une plus grande justice sociale. Parce qu'il y a, dans les assemblées, l'exercice de la démocratie participative. Et tant que le syndicalisme se mêlera de questions internationales, de la défense d'acquis menacés (ex. : droit à l'avortement), de questions relatives à l'enseignement dans une perspective large (gratuité scolaire, gouvernance, etc.), tant que le syndicalisme sera en mouvement, je serai syndicaliste.

Et juste pour contrer cette petite pensée antisyndicale que j'ai souvent entendue : le syndicalisme est dogmatique. Quand on peut lever la main pour faire une proposition au même titre que n'importe quel autre membre, je doute que le qualificatif soit approprié!

<sup>1</sup> Office québécois de la langue française. «Syndicalisme étudiant» dans Le grand dictionnaire terminologique [En ligne], [http://www.granddictionnaire.com/BTML/FRA/r\\_Motclef/index800\\_1.asp](http://www.granddictionnaire.com/BTML/FRA/r_Motclef/index800_1.asp) (page consultée le 15 mars 2009).

## La féminisation au collège Par un simple courriel...

DIANE BRIÈRE, PHILOSOPHIE

Le Collège compte environ 54% d'enseignantes et 56% d'étudiantes. Plus de la moitié de la «clientèle» étudiante, plus de la moitié du personnel enseignant, sont donc des femmes. Cela se voit. On pourrait s'attendre d'une maison d'éducation à ce qu'elle en prenne acte et agisse en conséquence. À tout le moins à ce que, dans ses communications, le Collège ait le souci de refléter cette réalité et, s'adressant aux uns, s'adresse aussi aux autres.

Déjà, des formulations de plus en plus répandues au collège comme «Afin de ne pas alourdir le présent texte, le masculin est utilisé à titre épique» me font sourciller. Un peu d'imagination, un peu d'effort, me semble-t-il, permettrait de faire des textes lisibles, bien écrits, et respectueux d'une rédaction non sexiste, c'est-à-dire d'une rédaction qui tient compte et respecte la présence et l'apport des deux sexes. Mais bon, dans des documents volumineux, on peut comprendre (mais quand même pas excuser) que l'emploi d'une rédaction non sexiste peut être complexe. De la même façon, lorsque quelqu'un vous écrase le pied, vous acceptez les excuses mais le pied ou l'orteil, lui, est de toute façon meurtri.

Ce courriel de notre directrice des études par intérim, annonçant le calendrier scolaire 2009-2010, ne peut dès lors que me sidérer :

«Des modifications ont été apportées pour se conformer aux règles locales du Collège concernant les termes «élèves» et «professeures». Ceux-ci sont respectivement remplacés par «étudiants» et «professeurs».

Ainsi, le Collège se serait doté de règles pour remplacer les élèves (étudiants et étudiantes) par les étudiants et les professeures par les professeurs. Vaste programme!

Que faut-il comprendre? Car enfin, il ne s'agit pas d'un texte long et complexe, mais d'un document d'une page.

Le Collège ne s'est-il pas doté d'une politique d'accès à l'égalité en 1996?

Le ministère de l'Éducation n'a-t-il pas mis de l'avant **depuis 1988** un guide de rédaction de textes non sexistes?

Quel recul, d'un simple coup de plume, d'un simple courriel anodin, si anodin qu'il passe inaperçu, mais a comme effet de gommer, masquer et oublier la présence féminine.

### Conflits en cours

Source : CSN

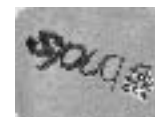
Deux mois de conflit au Journal de Montréal : les lock-outés dénoncent le dumping de Quebecor Media



25 mars 2009 - Jetés sur le trottoir depuis deux mois et un jour, les 253 lock-outés du Journal de Montréal manifestent présentement à

l'intérieur de deux Zellers de la Rive-Sud pour dénoncer le dumping pratiqué par Quebecor Media pour maintenir artificiellement le tirage du quotidien de la rue Frontenac afin de rassurer ses annonceurs. Ils dénoncent la distribution à rabais du Journal, une pratique à laquelle se livre Quebecor devant la diminution de son tirage qui est constatée depuis que ses véritables artisans ont été mis en lock-out le 24 janvier

Grève des profs de l'UQAM : Au lieu d'une offre, une injonction



MONTRÉAL, le 26 mars /CNW Telbec/ Les professeurs de l'UQAM sont dans l'attente d'une réponse de la direction concernant le renouvellement de leur convention collective échue depuis mai 2007. Depuis le début de la grève des professeurs le 16 février, la direction, sauf une lettre envoyée aux professeurs le 24 mars, est restée muette. C'est le Conseil du trésor qui, en lieu et place de l'administration, proposait de différer d'une autre année le règlement du conflit. Les professeurs ont répondu par un vote massif, le 20 mars en assemblée générale, pour un retour à la table de négociation. Le 25 mars, la direction réagissait en judiciarisant ce conflit et en limitant la liberté d'expression des professeurs à travers une injonction.

Les travailleurs syndiqués

**Être ou ne pas être syndiqué-e ?**

SONIA LABRECQUE, CINÉMA ET COMMUNICATION

**LES TRAVAILLEURS SYNDIQUÉS SONT MIEUX RÉMUNÉRÉS.**

Au Canada, en 2007, les travailleurs syndiqués gagnaient en moyenne 23,51 \$ l'heure, comparativement à 18,98 \$ l'heure pour les travailleurs non syndiqués<sup>1</sup>.

Au Québec, en 2008, le salaire hebdomadaire moyen des employés syndiqués était de 868,27 \$ pour les hommes (23,14/h) et de 738,56 \$ (22,21/h) pour les femmes. Pour les employés non syndiqués, le salaire moyen hebdomadaire était de 758,59 \$ pour les hommes (20,20/h) et de 542,04 \$ (16,43/h) pour les femmes<sup>2</sup>.

**LES TRAVAILLEURS SYNDIQUÉS SONT MIEUX PROTÉGÉS PAR LES RÉGIMES D'ASSURANCE.**

En 2005, au Canada, 84 % des travailleurs syndiqués étaient protégés par un régime d'assurance-maladie complémentaire contre 45 % des travailleurs non syndiqués.

Le taux de participation aux avantages sociaux était plus élevé chez les travailleurs syndiqués (88,5 % comparativement à 68,6 % des travailleurs non syndiqués)<sup>1</sup>.

**LES TRAVAILLEURS SYNDIQUÉS ONT UNE MEILLEURE QUALITÉ DE VIE.**

En 2008, au Québec, les travailleurs syndiqués avaient une «durée du travail habituelle» de 1964,2 heures, annuellement, alors que les travailleurs non syndiqués en étaient à 2013,4 heures. Par ailleurs, les syndiqués avaient accès, en moyenne, à 161,6 jours de vacances et jours fériés par année, comparativement à 118 jours pour les non syndiqués. Les syndiqués font moins de temps supplémentaire non rémunéré : 28 heures par année contre 50,6 heures par année pour les non syndiqués<sup>2</sup>.

**LES TRAVAILLEURS SYNDIQUÉS ONT ACCÈS À DE MEILLEURES PENSIONS.**

Au Canada, presque 80% des travailleurs syndiqués sont protégés par un régime de pension d'employeur contre 27% des travailleurs non syndiqués<sup>1</sup>.

LES SYNDIQUÉS JOUISSENT D'UNE MEILLEURE PROTECTION CONTRE L'EXPLOITATION ET LE TRAITEMENT ABUSIF OU INÉQUITABLE DE LA PART DE L'EMPLOYEUR. (Akyeampong, 2003).

<sup>1</sup> Statistiques Canada

<sup>2</sup> Statistiques Québec

## Chronique culturelle

À voir :



**L'encerclement, la démocratie dans les rets du néolibéralisme**, un documentaire de Richard Brouillette.

Au Cinéma ONF, 1564, rue Saint-Denis, Montréal (Métro Berri-UQAM) du 1er au 5 avril, 18h30. À travers les réflexions et les analyses de plusieurs intellectuels de renom (dont Noam Chomsky, Ignacio Ramonet et Normand Baillargeon), ce documentaire trace un portrait de l'idéologie néolibérale et examine les différents mécanismes mis à l'oeuvre pour en imposer mondialement les diktats.

À lire :



La FNEEQ s'associe à l'initiative du Centre international de solidarité ouvrière (CISO) qui, en collaboration avec la Coalition québécoise contre les ateliers de misère (CQCAM) et la Coalition étudiante trans-actions responsables (CETAR), a produit le **Guide thématique pour l'adoption et la mise en œuvre d'une politique d'approvisionnement responsable (PAR)** dans un établissement d'enseignement supérieur. Ce guide est maintenant disponible sur le site de CISO, [www.ciso.qc.ca](http://www.ciso.qc.ca)



**Rue Frontenac** est publié par les 253 membres en lock-out du Syndicat des travailleurs de l'information du Journal de Montréal. Son nom s'inspire de la rue où se côtoient leurs bureaux et ceux du Journal de Montréal, le «quotidien de la rue Frontenac». [www.ruefrontenac.com](http://www.ruefrontenac.com)

À faire :



Le deuxième colloque sur les politiques d'approvisionnement responsable (PAR) **Une société durable ça PAR de nous** aura lieu les 23 et 24 avril prochains à l'UQAM. L'événement est organisé par la Coalition québécoise contre les ateliers de misère (CQCAM) et le Centre international de solidarité ouvrière (CISO). Il vise à doter les participants d'outils concrets pour favoriser la mise en place de PAR, dans les entreprises, les institutions publiques et les organisations.

MICHEL DUCHESNE